

ÉTUDIER À L'USPN

Master Clinique des institutions, clinique du travail (CICT)

mention Psychologie : Psychopathologie Clinique
Psychanalytique

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

► SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LLSHS . UNIV - SPN . FR



UFR LLSHS

Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés



Sommaire

1 Les objectifs	4
1.1 Le master de psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	4
1.2 Le parcours Clinique des institutions, clinique du travail	4
2 Équipe pédagogique	6
3 Organisation des enseignements	7
3.1 Master 1, semestre 1 :	7
3.2 Master 1, semestre 2 :	7
3.3 Master 2, semestre 3 :	8
3.4 Master 2, semestre 4 :	8
4 Enseignements du Tronc commun	9
4.1 Semestre 1 :	9
4.2 Semestre 2 :	9
4.3 Semestre 3 :	10
4.4 Semestre 4 :	10
5 Enseignements du Parcours	11
5.1 Master 1, semestre 1 :	11
5.2 Master 1, semestre 2 :	12
5.3 Master 2, semestre 3 :	13
5.4 Master 2, semestre 4 :	14
6 Stage et mémoire	15
6.1 Master 1, semestre 1 :	15
6.2 Master 1, semestre 2 :	15
6.3 Master 2, semestre 3 :	16
6.4 Master 2, semestre 4 :	16
7 Inscriptions, assiduité et validation (MCCC)	16
7.1 Nombre d'inscriptions autorisé par cycle	16
7.2 Contrat pédagogique pour les étudiantes et étudiants redoublants	17
7.3 Les différentes règles d'assiduité et la défaillance	17
7.4 Validation des UE et capitalisation	17
7.5 Conditions de validation du stage	17
7.6 Validation du mémoire	18
7.7 Les différentes règles de compensation	18
7.8 Organisation et modalités du rattrapage	19
7.9 Dispositif de consultation des copies	19
7.10 Vos droits et vos devoirs	19

8	Information sur le plagiat	19
8.1	Qu'entend-on par « plagiat » ?	19
8.2	Quelles sont les sanctions encourues ?	19
9	Conditions d'accès au M1 et au M2 (2024-2025)	20
9.1	Conditions d'accès à l'entrée en Master 1 :	20
9.2	Conditions d'accès à l'entrée en Master 2 :	20
10	Calendrier 2025-2026	20

1 Les objectifs

2

2.1 Le master de psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique

Le master de psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique de Sorbonne Paris Nord (ex-Paris 13), propose une formation à la profession réglementée de psychologue¹ prenant appui sur l'épistémologie psychanalytique avec les ouvertures qu'elle soutient.

La formation vise à offrir un ensemble de connaissances et de compétences permettant aux futurs psychologues d'être capables de répondre aux différentes formes de souffrances psychiques du sujet aux différents âges de la vie, en tenant compte de la diversité des terrains cliniques et de la nécessité de dialoguer avec des professionnels issus d'autres disciplines.

Les titulaires du master seront ainsi aptes à assurer la prise en charge individuelle, groupale et institutionnelle des patients, des équipes, des collectifs de travail, dans les différentes étapes du suivi (prévention, évaluation, conseil, soins, psychothérapie). Ce master forme également à l'évaluation, à l'intervention et plus généralement à la clinique des institutions et à la clinique du travail. Cette formation porte une attention particulière aux problématiques contemporaines pour sensibiliser les futurs psychologues aux enjeux institutionnels, sociaux et politiques.

Le master a également pour finalité de préparer et de former des chercheurs en psychologie, en psychopathologie et en psychanalyse. Il encourage l'articulation constante entre la recherche et la pratique clinique dans une perspective pluri- et interdisciplinaire.

Cette formation se décline en parcours spécifiques.

2.2 Le parcours Clinique des institutions, clinique du travail

Le Parcours Clinique des institutions, clinique du travail vise à former des spécialistes de haut niveau pouvant intervenir dans différents champs ouverts à la psychologie sociale, aux psychosociologues et aux psychologues cliniciens du travail.

Il permet d'acquérir une maîtrise des outils théoriques et méthodologiques en adéquation avec les demandes des terrains professionnels.

La formation s'inscrit dans une perspective clinique, c'est-à-dire qui prend acte de la singularité des situations sociales et professionnelles rencontrées. Elle s'appuie donc sur une analyse rigoureuse de ces diverses situations, et en particulier :

- par les connaissances théoriques et les aptitudes concernant la capacité à analyser les problématiques collectives et intersubjectives, les psychopathologies des liens, les situations de souffrance et de psychopathologie du travail, les activités, le fonctionnement des équipes et des unités sociales ;
- par les aptitudes et les compétences professionnelles et de recherche visant l'analyse de la demande, l'analyse de corpus, la maîtrise des dispositifs d'intervention (analyse de la pratique, régulation d'équipe, action-recherche), la formation, la conduite de groupes, la

¹ Loi N° 85-772 du 25 Juillet 1985, modifiée ou complétée en 1990, 1998, 2005, relative à la profession de psychologue. Arrêté du 19 Mai 2006 portant sur les modalités d'organisation et de validation du stage professionnel. Décret du 7 Mai 2012 relatif au titre de psychothérapeute.

négociation et la gestion de conflits.

Au terme de leur parcours, les étudiantes et les étudiants posséderont :

- des compétences méthodologiques dans l'analyse, l'évaluation et le diagnostic de situations sociales complexes : dans les entreprises, les institutions sociales, médico-sociales et sanitaires, les associations et les collectivités locales et territoriales ;
- des compétences dans l'accompagnement au changement ou à la résolution de conflits auprès d'équipes de travail ;
- des compétences dans l'accompagnement à la construction et à l'évaluation de projets pour des unités sociales relevant de différents milieux professionnels ;
- des compétences dans le domaine de la recherche. Cette formation permet d'occuper des emplois de niveau cadre A et/ou de poursuivre une formation en M2 Recherche et en doctorat.

Le contenu pédagogique est ajusté à la diversité des terrains et des demandes adressées aux psychosociologues et aux psychologues cliniciens du travail.

De plus, les enseignements visent un apprentissage approfondi des attitudes fondamentales et de la place du ou de la psychologue dans le monde du travail (par les enseignements théoriques et méthodologiques), à travers la diversité des apports (par les interventions des professionnels) et la confrontation des expériences (par le suivi de stages et le séminaire de formation à l'analyse des pratiques).

La pédagogie fait alterner des réflexions approfondies à partir d'apprentissages théoriques (études de textes, cours, conférences...) et des mises en situation expérientielles (jeux de rôles, simulations de dispositifs, études de cas...).

ATTENTION ! Le stage du parcours CICT a un statut particulier : il ne doit pas être anticipé avant l'inscription. La recherche de stage elle-même fait partie intégrante du processus de formation.

3 Équipe pédagogique

4

L'équipe pédagogique du parcours est constituée de :

- Niloufar Forno, attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)
- Saduman Kadi, enseignante contractuelle
- Malika Litim, maître de conférences
- Sophie Mercier-Millot, maître de conférence associée temporaire (MAST)
- Pascale Molinier, professeure des universités
- Delphine Peyrat-Apicella, maître de conférences

ainsi que d'enseignants-chercheurs d'autres spécialités et de professionnels qui interviennent ponctuellement et dont la caractéristique est de (re)présenter différentes facettes des métiers auxquels les étudiantes et les étudiants sont formé.e.s.

Les enseignants responsables des enseignements du tronc commun sont :

- Pour le M1 :
 - o Malika Mansouri et Hakima Megherbi pour l'UE Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche
 - o Aline Cohen de Lara pour l'UE Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique
 - o Hugues Delmas pour l'UE Analyses des données mutidimensionnelles
 - o Jesus Mario Cerna pour l'UE Anglais
- Pour le M2 :
 - o Aline Cohen de Lara et Catherine Matha pour l'UE Problématisation de la pratique clinique
 - o Barbara Smaniotto et Muriel Bossuroy pour l'UE Dispositifs cliniques et psychothérapies
 - o Luca Quagelli et Michaël Chocron pour l'UE Actualités la profession de psychologue
 - o Jesus Mario Cerna pour l'UE Anglais

Le secrétariat pédagogique est assuré par :

Kourtoumou Nignan

Bureau A 216

sur site le mardi, le mercredi et le jeudi, en télétravail le lundi et le vendredi

Courriel : master-psycho.lshs@univ-paris13.fr

Téléphone : 01 49 40 31 87

Les responsables :

- Christine Arbisio, directrice du Département de psychologie
- Catherine Matha, responsable du Master
- Amos Squverer, responsable du master 1
- Pascale Molinier, responsable de la filière de psychologie sociale
- Delphine Peyrat-Apicella et Saduman Kadi, responsables du parcours CICT pour le M1
- Pascale Molinier et Sophie Mercier-Millot, responsables du parcours CICT pour le M2

5 Organisation des enseignements

6

6.1 Master 1, semestre 1 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche	Tronc commun	3	CM	24	
Statistiques appliquées à la recherche	Tronc commun	3	CM / TD	15	9
Institutions et organisations	Parcours	3	CM	18	
Introduction à la clinique du travail	Parcours	3	CM	18	
Clinique des groupes	Parcours	3	CM	18	
Entretiens, méthodes et analyse	Parcours	3	CM	18	
Connaissances des milieux professionnels	Parcours	3	CM/TD	18	6
Commande, demande et négociation	Parcours	3	TD		18
Travail Ethique du <i>care</i>	Parcours	3	CM	18	
Supervision de stage	Parcours	3	TD		18

6.2 Master 1, semestre 2 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique	Tronc commun	3	CM	24	
Langues 1	Tronc commun	3	CM/TD	12	12
Introduction à l'intervention psychosociologique	Parcours	3	CM	18	
Psychopathologie sociale clinique	Parcours	3	CM	18	
Approche clinique des dispositifs de groupes	Parcours	3	CM	18	
Éléments de droit du travail	Parcours	3	CM	18	
Supervision de stage	Parcours	6	TD		18
Supervision de mémoire	Parcours	6	TD		24

6.3 Master 2, semestre 3 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Problématisation de la pratique clinique	Tronc commun	3	CM	24	
Langues 2	Tronc commun	3	CM	12	
Langues 2	Parcours	3	TD		12
Clinique de l'activité : concepts et méthodes	Parcours	3	CM	24	
Institutions et interventions psychosociologiques	Parcours	3	CM	24	
Psychodynamique et psychopathologie du travail	Parcours	3	CM	24	
La conduite des groupes	Parcours	3	TD		18
Le psychosociologue formateur	Parcours	3	TD		24
Supervision de stage	Parcours	6	TD		18
Méthodes en psychologie sociale et du travail	Parcours	3	TD		20

6.4 Master 2, semestre 4 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Dispositifs cliniques et psychothérapie	Tronc commun	3	CM	24	
Actualité de la profession de psychologue	Tronc commun	3	CM	24	
Approfondissement des méthodes quantitatives	Parcours	3	TD		20
Analyses des pratiques, méthodes et analyse	Parcours	3	CM	18	
Etude cas	Parcours	3	TD		30
Supervision de stage	Parcours	6	TD		18
Supervision de mémoire	Parcours	9	TD		24

7 Enseignements du Tronc commun

8

8.1 Semestre 1 :

- **Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche** : 3 ECTS – 24h CM

(M. Mansouri / H. Megherbi)

Cet enseignement présente les fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche clinique, en psycho(patho)logie clinique et en psychanalyse.

Connaissances : Questions épistémologiques soulevées par la spécificité de la recherche clinique en psychologie et psychopathologie (modélisations théoriques, critères de scientificité, outils méthodologiques, questions éthiques, effets de transfert).

Compétences visées : Acquérir les outils théoriques et méthodologiques pour définir un objet et construire un projet de recherche.

Cet UE est assurée en partie (6h sur 24h) en partenariat avec l'université Paris-cité.

- **Statistiques** : 3 ECTS – 15h CM – 9h TD

(H. Delmas)

Connaissances : CAH : nuage euclidien, point moyen, variance, partition, décomposition inter-intra de la variance, indice d'agrégation, indice de niveau, dendrogramme.

ACP : tableau de corrélations, axes principaux, valeurs propres, coordonnées principales, contributions, qualité de représentation, méthode d'interprétation d'un axe.

Compétences visées : Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculatrice scientifique pour calculer quelques statistiques de la CAH et de l'ACP.

Construire un dendrogramme et un nuage plan avec les points moyens des classes.

Commenter et interpréter les résultats donnés par un logiciel de CAH ou d'ACP.

8.2 Semestre 2 :

- **Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique** : 3 ECTS – 24h CM

(A. Cohen de Lara / C. Lindenmeyer)

Cet enseignement présente les concepts et modèles de la psychopathologie clinique psychanalytiques.

Connaissances : Parcourir les champs de la psychopathologie psychanalytique, mettre en exergue la nature conflictuelle du fonctionnement psychique en rapport avec la problématique du normal et du pathologique.

Compétences visées : Savoir repérer la diversité des processus psychopathologiques.

- **Anglais** : 3 ECTS – 12hCM - 12hTD – présentiel

(J. Mario Serna)

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à les initier à la langue de spécialité. Complément de cours sur l'ENT chaque semaine.

Connaissances : Introduction au lexique spécialisé et initiation à la phonologie. Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, ainsi que de l'interaction orale. Découverte de textes de spécialité classiques en langue anglaise.

Compétences visées : Acquérir et mobiliser un vocabulaire spécialisé. Être capable de comprendre des extraits de textes psychologiques de spécialité en anglais.

8.3 Semestre 3 :

- **Problématisation de la pratique clinique** : 3 ECTS – 24h CM

(A. Cohen de Lara / P. Molinier)

Cet enseignement vise à accompagner l'étudiant dans sa réflexion clinique et l'élaboration de son positionnement de futur psychologue.

Connaissances : Il s'agit de réfléchir à la pratique clinique et aux enjeux transférentiels et contre transférentiels dans différentes situations cliniques individuelles, groupales et institutionnelles

Compétences visées : Être en mesure de construire son positionnement professionnel de psychologue clinicien selon la diversité des cadres professionnels d'intervention.

- **Langues** : 3 ECTS – 12hCM - 12hTD

(Intervenant : J. Mario Serna)

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants et leurs connaissances en anglais de la psychologie.

Connaissances : Variable en fonction des options : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de la production orale, et de la production écrite. Possibilité de travailler également l'interactions orale. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, initiation à la phonologie.

Compétences visées : Variable en fonction des options : Être capable de comprendre des documents audio-visuels non sous-titrés en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable d'appliquer différentes techniques de compréhension écrite pour lire des articles en rapport avec la psychologie en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable d'écrire divers types de textes (lettre, opinion, synopsis) en réinvestissant le lexique de spécialité. Être capable de jouer un rôle à l'oral seul ou en binôme.

8.4 Semestre 4 :

- **Dispositifs cliniques et psychothérapies** : 3 ECTS – 24h CM

(M. Bossuroy /B. Smaniotto)

Cet enseignement a pour objectif la connaissance des modèles théoriques et des modalités de mise en place des différents dispositifs en fonction du lieu, des visées thérapeutiques et des personnes concernées.

Connaissances : Théories et champs d'application clinique des différents dispositifs d'interventions et/ou de soins dans le domaine de pratique des psychologues.

Compétences : Savoir mettre en place des dispositifs d'interventions et/ou de soins individuels ou groupaux adaptés aux problématiques, aux pathologies, et aux âges des sujets.

- **Actualité de la profession de psychologue** : 3 ECTS – 24h CM

(Chocron Michael / Quagelli Lucas)

L'objectif est de réfléchir à la complexité de la profession du psychologue qui engage le respect de la personne, de la vie privée, de la liberté, la problématique de la demande et celle du consentement libre et éclairé.

Connaissances : La psychologie clinique et le psychologue clinicien : textes officiels concernant les pratiques, le statut, le titre ; lieux d'exercice, associations professionnelles et syndicats ; déontologie, éthique.

Compétences visées : Déterminer le cadre et les objectifs des interventions cliniques en tenant compte des réglementations officielles, des enjeux déontologiques et du contexte

institutionnel.

Cette UE est assurée en partie en partenariat (6h sur 24h) avec l'université Paris-cité.

9 Enseignements du Parcours

10

10.1 Master 1, semestre 1 :

- **Institutions et organisations : 3 ECTS – 18h CM**

Ce cours vise à présenter l'« Institution » en tant qu'objet complexe et met en perspective les principaux courants théoriques traitant des organisations.

Connaissances : théories, concepts et auteurs relevant de la philosophie, de la sociologie, de la psychosociologie et de la psychanalyse permettant de considérer Institution et Organisation comme des réalités hétérogènes.

Compétences visées : à partir des connaissances théoriques associées aux recherches de stage et aux premières expériences de terrains, ce CM vise à préparer les étudiants à reconnaître, appréhender et analyser les particularités institutionnelles et organisationnelles des structures dans lesquelles ils seront amenés à intervenir.

- **Introduction à la clinique du travail : 3 ECTS – 18h CM**

Le cours traite du travail comme activité humaine dans sa double fonction : sociale et psychologique. A partir de l'examen des organisations du travail, de l'histoire de la psychologie du travail, le cours présentera les principaux courants de la clinique du travail. Il aura comme toile de fond la question du rapport santé et travail.

Connaissances : le travail en tant que concept polymorphe, l'évolution des organisations du travail, histoire et actualité des cliniques du travail, psychopathologie du travail, les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail.

Compétences visées : appréhender les liens entre travail, organisation et santé mentale.

- **Entretiens, méthodes et analyse : 3 ECTS – 18h CM**

Apprentissage des méthodes de l'entretien clinique, dans des situations professionnelles diverses et avec des publics variés, afin d'appréhender les enjeux psychiques de la situation d'entretien (singularité de la rencontre clinique, du sujet, de la situation). Outre les éléments théoriques et méthodologiques de l'entretien clinique, des repères éthiques et déontologiques seront également abordés. La spécificité de cette UE réside dans son approche expérientielle : les étudiants seront amenés à mener des entretiens cliniques, qui seront ensuite travaillés et analysés en groupe. La posture clinique, le cadre, les enjeux transféro-contre-transférentiels, seront au centre de ce travail de groupe.

Compétences visées : penser sa posture clinique et le cadre de l'entretien, analyser une rencontre clinique (quel que soit le terrain), réfléchir aux enjeux éthiques et déontologiques de la posture de psychologue clinicien.

- **Clinique des groupes : 3 ECTS – 18h CM**

Ce cours présente, au plan théorique, les principaux modèles de l'approche psychanalytique des groupes (équipes, familles, groupes thérapeutiques, etc.).

Connaissances : théories, concepts et auteurs d'orientation psychanalytique traitant des groupes.

Compétences visées : offrir aux étudiants une connaissance des modèles théoriques et méthodologiques de la compréhension des processus psychiques mobilisés par les dispositifs de groupe.

- **Connaissances des milieux professionnels** : 3 ECTS – 18h CM – 6h TD

Cet enseignement propose des présentations par des professionnels exerçant dans différents secteurs d'activité, pointant la culture, des problématiques et des débouchés offerts par ces différents milieux.

Connaissances : réalités terrain rencontrées par les psychologues et psychosociologues praticiens, structuration des milieux et secteurs professionnels concernés (services santé/travail, collectivités, institutions, administrations, entreprises).

Compétences visées : connaître les différents secteurs d'intervention. Saisir les réalités économiques, organisationnelles et psychosociales auxquelles sont confrontés les psychologues et psychosociologues praticiens.

- **Commande, demande et négociation** : 3 ECTS – 18h TD

Cet enseignement permet d'une part de réfléchir aux enjeux qui sous-tendent la demande d'intervention, d'étude, etc., et d'autre part de comprendre en quoi la négociation peut être appréhendée comme un outil de compréhension des phénomènes intrapsychiques intersubjectifs et transsubjectifs.

Connaissances : le rapport commande-demande, les théories de la négociation.

Compétences visées : savoir repérer les enjeux des motivations aux demandes d'intervention ; d'identifier et comprendre les situations conflictuelles, en saisir les sources et les manifestations, ainsi que se familiariser avec les techniques de gestion de conflit et en interroger les enjeux.

- **Travail et éthique du care** : 3 ECTS – 18h CM

Ce cours est fondé sur les apports de la psychologie et philosophie morale aux éthiques ordinaires. L'éthique du care se développe dans des métiers ou des activités plutôt féminisées et subalternisées. On l'envisagera depuis les incidences psychopathologiques de la servitude, jusqu'aux situations du travail de soin contemporain. On envisagera également ces situations sous l'angle du plaisir et de la santé au travail et l'on abordera les transformations théoriques et éthiques introduites par la perspective contemporaine du care dans une discussion avec la psychanalyse et les sciences du travail.

Connaissances : théories, concepts et auteur.e.s dans le champ des études de care.

Compétences visées : articuler les connaissances dans le champ des études de care et les pratiques dans le champ de la psychologie sociale.

10.2 Master 1, semestre 2 :

- **Introduction à l'intervention psychosociologique** : 3 ECTS – 18h CM

Le cours présente aux étudiant.e.s différents aspects liés à l'intervention psychosociale au travers d'expériences de terrain. Différents outils seront abordés, parmi eux : la régulation, l'analyse de pratique, l'analyse institutionnelle, la recherche-action... Plusieurs thématiques clés serviront de supports aux réflexions, telles que la crise, la dynamique de groupe, le conflit, les places symboliques...

Connaissances : théories, concepts, auteurs et méthodes de l'intervention psychosociologique.

Compétences visées : reconnaître, comparer et analyser les différents outils de l'intervention psychologique (groupes hétérogènes, homogènes, d'analyse de pratique, entretiens collectifs, individuels, etc.).

- **Approche clinique des dispositifs de groupe** : 3 ECTS – 18h CM

Ce cours présente les spécificités de dispositifs de groupe d'orientation clinique (groupes

thérapeutiques, groupe soignants/soignés, photolangage, psychodrame, etc.), les conditions de leur mise en œuvre et les modalités de leur animation.

Connaissances : théories, concepts, auteurs et méthodes relatives à la conduite des groupes.

Compétences visées : via une approche en partie expérientielle ce cours vise à une connaissance clinique fine des processus en jeux dans les situations groupales et à l'ouverture vers des pratiques cliniques originales.

- **Psychopathologie sociale clinique : 3 ECTS – 18h CM**

Ce cours interroge les dimensions sociales à l'œuvre dans certaines formes de psychopathologie. Par exemple, Charcot dès le XIXème siècle identifie les relations entre les accidents du travail et "l'hystérie masculine", on pense aussi aux avatars de la fatigue ou du burnout, tandis que des fumeurs apparaissent en même temps que la bicyclette. Des épidémies de "personnalités multiples" sont curieusement regroupées dans l'hémisphère nord des Amériques, et qu'est-ce que recouvrent ces syndromes oubliés tels que la drapetomanie ? Comment expliquer qu'aux États-Unis, la carte de l'autisme recouvre celle des États libéraux ? On s'intéressera à l'évolution des formes de souffrance psychique, mais aussi aux effets d'étiquetages et aux biais nosographiques qui ne concernent pas seulement le passé, mais nos pratiques actuelles.

Connaissances : théories, concepts, auteurs relatifs à la psychopathologie sociale.

Compétences visées : développer une attention à l'apparition de nouvelles formes de psychopathologie, à leur lien avec une société et un moment historique donnés ; capacité à prendre un recul critique par rapport à l'articulation du social et des normes avec les cartographies du pathologique et du normal.

- **Éléments de droit du travail : 2 ECTS – 18h CM**

La première partie du cours laisse une place importante aux relations individuelles de travail (les enjeux du recrutement, l'égalité la discrimination, la formation du contrat de travail, le pouvoir disciplinaire/libertés fondamentales, les droits et obligations du salariés, temps de travail, rémunération, les différents modes de rupture du contrat de travail).

La seconde partie du cours permet d'aborder les enjeux liés aux relations collectives de travail (qui en sont les acteurs, dans quelles instances, pour quels rôles).

Enfin, nous nous intéresserons aux conditions et à l'organisation du travail (santé et sécurité au travail) avec un regard tout particulier sur les risques psychosociaux dans l'entreprise (approche juridique et pratiques professionnelles)

Connaissances : l'introduction au droit du travail permet de présenter cette matière : quelles en sont les sources ? Dans quel contexte historique et politique s'est élaborée la norme ?

Compétences visées : Connaître le cadre juridique s'imposant aux organisations professionnelles du point de vue de la relation de travail.

10.3 Master 2, semestre 3 :

- **Clinique de l'activité : concepts et méthodes : 3 ECTS – 24h CM**

Ce cours propose d'examiner ses principaux concepts de la clinique de l'activité (l'activité, son architecture, ses instruments, le genre professionnel...) ainsi que sa méthodologie développementale et ses principales méthodes (méthodes indirectes, instruction au sosie, autoconfrontations croisées).

Connaissances : théorie, concepts et méthodologie de la clinique de l'activité.

Compétences visées : savoir utiliser les ressources de la clinique de l'activité en situation d'analyse du travail et d'intervention.

- **Institutions et interventions psychosociologiques : 3 ECTS – 24h CM**

Ce cours enseigne les théories de l'intervention psychosociologique ainsi que les principaux dispositifs au regard des problématiques institutionnelles.

Connaissances : Connaissance de l'histoire et du cadre théorique, méthodologique et éthique de l'intervention psychosociologique. Différencier les dispositifs d'intervention, connaître leurs fonctions et leurs modalités de mise en œuvre.

Compétences visées : Savoir construire et conduire un dispositif d'intervention psychosociologique selon les demandes et configurations institutionnelles.

- **Psychodynamique et psychopathologie du travail : 3 ECTS – 24h CM**

Ce cours est consacré à l'analyse clinique et théorique des rapports entre santé mentale et travail. Sont étudiés l'intelligence en situation de travail, la place de la coopération et des règles de métier dans la construction de la santé, les stratégies collectives et individuelles de défense, les formes de décompensations liées au travail, l'impact du travail sur la construction des identités sexuées. Cet enseignement s'appuie sur la présentation d'enquêtes réalisées sur des terrains variés aussi bien dans l'industrie ou le bâtiment que dans les services.

Connaissances : histoire de la psychopathologie du travail, principaux concepts en psychodynamique du travail.

Compétences visées : intervenir dans le champ santé mentale – travail.

- **La conduite des groupes : 3 ECTS – 18h TD**

Apprentissage de la conduite des groupes à partir d'une mise en situation et d'une réflexion méthodologique et conceptuelle (groupe, communication, équipe).

Connaissances : les fonctions internes et externes de la conduite de groupe ; les différents types de conduite de groupe (d'information, à stratégie, groupe de travail) ; la centration de la conduite de groupe ; la grille de PORTER (les attitudes du conducteur et leur impact) ; rappel de la notion de groupe de travail selon BION ; la notion de dispositif de travail de groupe et sa mise en œuvre.

Compétences visées : savoir conduire un groupe en fonction d'un objectif ; être capable d'analyser les processus de groupe ; être apte à percevoir ses propres comportements attitudes en situation de groupe ; concevoir un dispositif de travail de groupe en fonction de l'objectif visé ; avoir une écoute et une observation affinées en situation de groupe ; savoir décoder une situation vécue ou observée en faisant des liens avec des connaissances théoriques déjà acquise.

- **Le psychosociologue formateur : 3 ECTS – 24h TD**

Ce cours permet aux étudiant.e.s de s'initier aux différentes tâches qui incombent au psychologue-formateur : ingénierie de la formation, animation de séances, évaluation...

Connaissances : structuration d'un plan de formation, ingénierie de formation, mise en pratique de techniques d'animation de formation, construction de séquences pédagogiques et études de cas réels issus du terrain.

Compétences visées : savoir construire un plan de formation adapté à une commande négociée, animer la formation et mobiliser plusieurs actions pédagogiques, mettre en œuvre l'évaluation de la formation.

- **Méthodes en psychologie sociale et du travail : 3 ECTS – 20h TD**

Cet enseignement est consacré à une première approche de méthodes utilisées en psychosociologie et en analyse du travail : récit de vie, psychodrame, photolangage, théâtre forum...

Connaissances : découverte de nouvelles méthodes et de leurs usages.

Compétences visées : avoir plusieurs cordes à son arc.

10.4 Master 2, semestre 4 :

- **Analyses des pratiques, méthodes et analyse :** 3 ECTS – 18h CM

Cet enseignement propose, dans la continuité de celui de M1 : Entretiens, méthodes et analyse, de s'intéresser aux enjeux et à la méthodologie des entretiens de groupe. Comme en M1, les étudiants seront amenés à mener un entretien de groupe, à réfléchir à leur posture, aux enjeux cliniques de la rencontre, de leur posture et aux questions éthiques et déontologiques qui en résultent.

Compétences visées : penser sa posture clinique et le cadre de l'entretien de groupe, analyser une rencontre clinique en groupe (quel que soit le terrain), réfléchir aux enjeux éthiques et déontologiques de la posture de psychologue clinicien.

- **Approfondissement des méthodes quantitatives :** 3 ECTS – 20h TD

Cet enseignement est consacré à l'examen d'approches chiffrées pour des « questions humaines », comme celles que soulèvent les études cliniques. A partir d'articles issus de diverses disciplines, on examine la portée, les limites, les pièges, la diversité des usages possibles, de la quantification.

Connaissances : la diversité des usages des méthodes quantitatives.

Compétences visées : développer une réflexion critique sur les usages des méthodes quantitatives pour les chercheurs ou praticiens en clinique du travail ; être des « lecteurs avisés » de travaux statistiques, coopérer avec des quantitativistes, savoir décider si une enquête quantitative serait/est utile, si elle est possible, et si oui, à quelles conditions.

- **Études de cas :** 3 ECTS – 30h TD

Cette UE propose des présentations de situations professionnelles par des praticiens expérimentés exerçant dans des champs différents de la psychologie sociale et de la psychologie du travail.

Connaissances : identifier les différentes pratiques dans le champ de la psychosociologie et de la clinique du travail.

Compétences visées : identifier les besoins en termes d'intervention, d'études, de conseil, de formation. Travailler et/ou dialoguer avec d'autres praticiens du champ. Enrichir ses méthodologies et ses capacités d'action.

11 Stage et mémoire

12

12.1 Master 1, semestre 1 :

- **Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) :** 3 ECTS – 18h TD

A l'occasion d'une recherche d'un terrain de stage (200h), l'étudiant.e doit négocier une demande qui lui permette de s'impliquer dans une pratique psychosociologique et/ou de psychologie du travail. Il s'agit aussi d'adopter une position réflexive sur sa propre pratique.

Connaissances : négociation d'une demande, compréhension et analyse du fonctionnement de la vie institutionnelle ou de l'entreprise, analyse réflexive.

Compétences visées : pratique de la psychosociologie et/ou de la psychologie du travail.

12.2 Master 1, semestre 2 :

- **Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) :** 6 ECTS – 18h TD

Idem S1

Connaissances : compréhension et analyse du fonctionnement de la vie institutionnelle ou de l'entreprise, analyse réflexive, rédaction d'un rapport de mission.

Compétences visées : analyser le fonctionnement d'une institution ou d'une entreprise, analyser sa propre implication, savoir rendre compte de l'ensemble de la démarche.

- **Supervision de mémoire** : 6 ECTS – 24h TD

Travaux dirigés au cours desquels chaque étudiant évoque sa recherche et est aidé par les apports du groupe et de l'enseignant dans l'élaboration de sa problématique, la construction de ses hypothèses, le choix de ses instruments d'investigation et de ses procédures d'analyse, le recueil de ses données et l'interprétation de ses résultats.

Connaissances : état de l'art, structuration et rédaction, outils informatiques (moteur de recherche, office, etc.).

Compétences visées : construire un objet de recherche à partir de situations cliniques, de concepts choisis, structurer, rédiger et soutenir un travail clinique.

12.3 Master 2, semestre 3 :

- **Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage)** : 6 ECTS – 18h TD

Négociation de l'étude ou l'intervention à laquelle l'étudiant.e doit répondre (durée du stage : 300h) par la mise en place de la méthodologie.

Connaissances : Connaissance des différentes techniques de recueil de données adaptées aux différentes situations professionnelles.

Compétences visées : pratique de la psychosociologie et/ou de la psychologie du travail. En rendre compte.

12.4 Master 2, semestre 4 :

- **Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage)** : 6 ECTS – 18h TD

Accompagnement des étudiants dans la conduite de l'étude ou de l'intervention qui leur a été demandée ; soutenir une analyse réflexive de l'évolution de la position de stagiaire, accompagner la rédaction du rapport de stage. Apprentissage à l'écoute en groupe des pratiques professionnelles.

Connaissances : la conduite d'une intervention ou d'une étude, la rédaction d'un rapport de mission.

Compétences visées : analyser le procès d'étude ou d'intervention, la conduire, présenter les résultats.

- **Supervision mémoire** : 6 ECTS – 24h TD

Mise en œuvre de la méthodologie, du recueil des données, de la constitution d'un corpus, des modalités d'analyse et d'interprétation et rédaction du mémoire. Préparation à la soutenance.

Connaissances : approfondir les méthodes d'écriture.

Compétences visées : développer une approche clinique, autoréflexive et critique de son propre travail, faire le lien entre terrain, méthodes et concepts.

13 Inscriptions, assiduité et validation (MCCC)

Vous êtes invités à consulter le règlement des études 2025-26 de l'UFR LLSHS, ainsi que les modalités de validation de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de votre formation, disponibles sur l'ENT et au secrétariat pédagogique.

13.1 Nombre d'inscriptions autorisé par cycle

Trois inscriptions de droit sont autorisées durant le master. Ce qui signifie qu'un redoublement est autorisé soit en M1, soit en M2 mais pas les deux.

Si vous n'avez pas validé votre master en trois années, une demande de dérogation pourra être adressée au responsable du parcours de l'année en justifiant les raisons pour lesquelles, vous n'avez pas pu valider en trois ans.

13.2 Contrat pédagogique pour les étudiantes et étudiants redoublants

En début d'année universitaire, vous aurez à signer un contrat pédagogique qui stipule les UE déjà validées et les ECTS correspondant et les UE restant à valider pour l'année universitaire en cours. Vous êtes tenu.e.s de vous rendre à la convocation du responsable de parcours de l'année. La signature du contrat est obligatoire.

13.3 Les différentes règles d'assiduité et la défaillance

Le nombre d'absences autorisées pour les cours est défini de manière générale par le règlement des études de l'UFR LLSHS.

Les TD des UE Statistiques et Anglais n'ont pas le statut d'assiduité obligatoire. L'assiduité est néanmoins très fortement conseillée.

Certaines UE du master n'ouvrent pas droit à une dispense d'assiduité quel que soit votre statut. Il s'agit des UE :

- de supervision de stage en M1 et en M2,
- de supervision de mémoire en M1 et en M2.

En plus de ces UE, les autres UE du parcours CICT ne peuvent être validées sans la présence obligatoire aux cours quel que soit votre statut.

Toute dispense d'assiduité à une UE doit faire l'objet d'une demande au ou à la responsable du parcours de l'année dans laquelle vous êtes inscrit.e (responsable parcours M1 ou responsable parcours M2). La date limite pour en faire la demande est définie dans le règlement des études de l'UFR et elle devra être justifiée.

Attention : Si vous êtes défaillant.e dans l'une de ces UE avec obligation d'assiduité, vous ne pourrez en aucun cas valider l'UE, donc le semestre et a fortiori votre année.

Si vous êtes défaillant.e à un examen, vous êtes de droit autorisé.e à se présenter à la session de rattrapage sous réserve que vous ayez respecté les règles d'assiduité définies de manière générale et de manière spécifique pour certaines UE.

13.4 Validation des UE et capitalisation

Une UE est validée et définitivement capitalisée lorsque la note est supérieure ou égale à 10/20.

Toute note à une UE inférieure à 7/20 est éliminatoire.

Sont définitivement acquises, ainsi que les ECTS correspondants, toutes UE validées et compensées selon les règles de compensation du diplôme.

13.5 Conditions de validation du stage

La validation du stage est soumise à différentes conditions (cf. décret et arrêtés

régissant les conditions d'obtention du titre de psychologue, règlement des études de l'UFR LLSHS, ainsi que les MCCC).

Les stages de M1 et M2 doivent être supervisés dans le cadre des UE d'analyses des pratiques professionnelles (UE APP). L'assiduité aux stages et l'assiduité à l'UE APP sont obligatoires et ce quels que soient votre statut et votre situation (aucune dérogation accordée).

Le stage doit être réalisé durant la période des supervisions universitaires pour au minimum les deux tiers de sa durée. La date limite pour débiter un stage est fixée par le parcours en M1 et en M2. Vous serez informé.e.s en début d'année universitaire de cette date par les responsables des parcours.

La validation de l'UE APP est soumise à l'obtention de la note minimale de 10/20 à chaque semestre. Elle ne se compense pas avec une autre UE ni avec un bloc d'UE.

La modalité d'évaluation est la production d'un rapport de stage et d'une soutenance orale devant jury.

500 heures de stage réparties entre le M1 et le M2 sont requises pour l'obtention du titre de psychologue.

13.6 Validation du mémoire

La validation de l'UE mémoire est soumise à l'obtention de la note minimale de 10/20 au semestre 2 et au semestre 4. Elle ne se compense pas avec une autre UE ni avec un bloc d'UE.

La modalité d'évaluation est la production i/ d'un mémoire et ii/ d'une soutenance devant un jury (sous réserve que vous satisfaisiez aux exigences d'assiduité à l'UE TER mémoire et exigences spécifiques du parcours).

Rattrapage : si vous satisfaisiez aux exigences (assiduité à l'UE TER mémoire et exigences spécifiques du parcours), vous pourrez vous présenter au rattrapage avec les mêmes modalités que celles de la session 1. Ce rattrapage aura lieu après la tenue du jury final de première session.

Attention: La supervision des mémoires de M2 ayant lieu au S4, compte-tenu de l'importance d'un rendu final de qualité, la deuxième session a lieu en septembre.

13.7 Les différentes règles de compensation

La compensation s'effectue par semestre et à l'intérieur d'un semestre, par bloc d'UE. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Les UE du tronc commun se compensent entre elles sous réserve qu'aucune d'elles ne soit inférieure à 7 (note plancher). Le tronc commun est définitivement validé lorsque la moyenne est au minimum égale à 10/20.

La note minimale de 10/20 est requise pour la validation du rapport de stage pour chaque UE par semestre de S1 à S4. La note au rapport de stage ne se compense avec aucune autre note, ni au sein d'un semestre, ni entre semestres (cf. partie ci-dessus consacrée à la validation du stage).

La note minimale de 10/20 est requise pour la validation du mémoire. La note au mémoire ne

se compense avec aucune autre note ni au sein d'un semestre, ni entre semestres (cf. partie consacrée ci-dessus à la validation du mémoire).

Les UE de parcours se compensent à l'intérieur de chaque bloc théorique et méthodologique au sein du semestre. Chaque bloc est validé lorsque la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sous réserve qu'aucune note ne soit inférieure à 7.

13.8 Organisation et modalités du rattrapage

Chaque responsable d'UE propose un examen de rattrapage sous réserve pour certaines UE que vous ayez été assidu.e et/ou vous avez rempli les conditions préalables à sa validation (cf. UE qui ne permettent pas de dispense d'assiduité).

13.9 Dispositif de consultation des copies

Un dispositif de consultation de copies sous forme de permanence est mis en œuvre pour chaque UE par le responsable de l'UE. Vous serez prévenu.e.s de la date et l'horaire par voie d'affichage.

13.10 Vos droits et vos devoirs

Vos droits et vos devoirs sont les mêmes que ceux définis au sein de l'université.

14 Information sur le plagiat

À lire par tout(e) étudiant(e) qui s'inscrit dans une formation de l'UFR LLSHS.

14.1 Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. **Le plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux **recherches sur l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui n'apporte rien sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi **une fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

14.2 Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est facile à détecter. L'université est dotée d'un logiciel antiplagiat permettant de les détecter dans les copies ou mémoires.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de la note pour l'exercice et
2. à être déféré/e devant le conseil de discipline qui statue sur les sanctions à appliquer.

Les enseignants se réservent la possibilité de demander à chaque étudiant et pour chaque travail personnel, une attestation, visant à attester sur l'honneur que le travail est personnel.

15 Conditions d'accès au M1 et au M2 (2024-2025)

16

16.1 Conditions d'accès à l'entrée en Master 1 :

Être titulaire d'une licence ou d'un équivalent (C.I.F. possible).

Procédure : La sélection sur dossier se fera à partir des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Les résultats en L1, L2 et L3 ;
- La note du travail de recherche de L3 (si ce travail a été fait) - joindre un exemplaire du travail de recherche ;
- La note du rapport de stage de L3 (si un stage a été fait) ;
- Tout autre élément important à porter à la connaissance du jury de sélection (formation complémentaire qualifiante, expérience à l'étranger, stage facultatif, service civique...) ;
- Un CV.

Important : le jury sera très attentif à la présentation de la candidature et en particulier à la motivation du ou de la candidat.e (choix du parcours, projet professionnel, articulation projet / formation, etc.).

16.2 Conditions d'accès à l'entrée en Master 2 :

Être titulaire d'un M1 ou d'un équivalent (C.I.F. possible).

Procédure : La sélection sur dossier se fera à partir des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Les résultats en Licence et M1 ;
- Les notes obtenues pour le rapport de stage et/ou le mémoire de M1 - pour les candidat.e.s n'ayant pas fait le M1 dans la spécialité Clinique des institutions, clinique du travail à l'université Paris 13, joindre un exemplaire des travaux ;
- Tout autre élément important à porter à la connaissance du jury de sélection (formation complémentaire qualifiante, expérience à l'étranger, stage facultatif, service civique...) ;
- Un CV.

Important : le jury sera très attentif à la présentation de la candidature et en particulier à la motivation du ou de la candidat.e (choix du parcours, projet professionnel, articulation projet / formation, etc.).

Attention : le titre de psychologue suppose d'avoir obtenu une licence de psychologie et d'avoir effectué 500 h de stage supervisé en Master.

17 Calendrier 2025-2026

Voir annexe sous réserve de modifications.



CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

► master-psycho.lshs@univ-paris13.fr

L L S H S . U N I V - P A R I S 1 3 . F R

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



► | www.univ-spn.fr

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord